

République Française
Département du Rhône
Commune de Chaussan

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 04 avril 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
14	12	14

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi 04 avril 2024 à 20h, le Conseil Municipal de la Commune de CHAUSSAN s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de Chaussan, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc Chavassieux, maire, en session ordinaire.

Sur la convocation qui leur a été adressée par le maire le 29 mars 2024

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 29 mars 2024

Membres présents : M Chavassieux Luc, Mme Blanc Anik, M Guyot Didier, Mme Besson Chantal, M Rolland Alain, M Furnion Pascal, Mme Duroch Aline, Mme Raboisson Croppi Laurence, M Charvolin Jean-Jacques, M Grange Christophe, M Langlet Pascal, M Aymard Nicolas

Membres excusés :

Mme Martini Laurence donne pouvoir à Aline Duroch

Mme Bertelle Emilie donne pouvoir à Luc Chavassieux

Secrétaire de séance : Alain Rolland

D2024_025 – Rallye Monts et Coteaux

Nous avons reçu une demande du Rallye Mont et Coteaux pour le passage sur la commune lors de la 15^e édition le 8 et 9 novembre 2024.

Ce rallye se déroule sur le secteur des Monts du Lyonnais : Chaussan, Saint-Sorlin, Saint-André-la-Côte, Rontalon, Thurins, Yzeron, Brindas, Messimy...

Pour cette 15^{ème} édition, les organisateurs prévoient 3 passages de l'épreuve spéciale sur la commune de Chaussan, selon le parcours fournis.

Débat du conseil municipal : des arguments pour et contre ont alimenté le débat

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité 6 voix pour, 4 oppositions et 4 abstentions)

Décide de donner un accord de principe à l'association OPSM pour passer sur la commune de Chaussan.

Ainsi faite et délibéré, les jour, mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Vote
Majorité 6 pour 4 absentions 4 contres

Le Maire

Luc Chavassieux

